

**CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS**

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIREES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi)	
			CIRCONSCRIPTION	D.S.D.E.N.
<p><b>Mise à disposition de la Polynésie française</b>            des personnels enseignants du 1er degré spécialisés -  <b>Rentrée d'août 2024</b></p> <p>Personnels enseignants 1er degré spécialisés titulaires            du : CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH ou CAPPEI            et ceux ayant déposé une candidature à un poste en            Nouvelle-Calédonie</p>	<p>Note de service du            23.10.2023            MEN - DGRH B2-1            parue au Bulletin officiel            du 9 novembre 2023.</p>	<p>Le dossier est téléchargeable à            l'adresse :  <a href="http://www.education.gouv.fr/SIAT">www.education.gouv.fr/SIAT</a></p> <p>Les agents déposent leur dossier            téléchargé, exclusivement par voie            dématérialisée, <b>sur l'application MAD</b>            accessible à l'adresse suivante :  <a href="http://mad.ac-polynesie.pf">http://mad.ac-polynesie.pf</a></p> <p><b>disponible du 28 novembre 2023 au            12 décembre 2023 à minuit</b> (heure de            Paris).</p> <p>Le dossier devra être accompagné            notamment d'une <u>fiche de synthèse</u>            qui sera réclamée auprès de la DSDEN            94 – DRHM - Bureau de la gestion            collective.</p>	<p>Le dossier sera complété,            signé par l'agent, visé par            son supérieur hiérarchique            direct qui exprimera un avis            motivé sur la candidature            ainsi qu'une appréciation            sur la manière de servir de            l'intéressé(e).</p>	<p>Dossier déposé à LA CIRCO            pour avis IEN le <b>jeudi 30            novembre 2023</b> délai de            rigueur.</p> <p>Retour du dossier à la            DSDEN - DRHM Gestion            collective - pour le            mercredi <b>5 décembre 2023</b>            au plus tard pour avis de            Madame La DASEN.</p> <p>Ce dossier comportant            l'avis de Madame la DASEN            sera retourné au candidat            qui devra le transmettre            avant le <b>mercredi 13            décembre 2023 minuit</b>            à l'adresse suivante :  <a href="http://mad.ac-polynesie.pf">http://mad.ac-polynesie.pf</a></p>